

Vive la rupture!

A quelques mois des élections présidentielles, un candidat s'est emparé d'un thème et d'une idée : la rupture.

Rupture avec le passé, avec l'immobilisme, avec la bureaucratie...

A Antony, nous savons qu'il y a une nécessité d'une rupture. Rupture avec l'immobilisme. La municipalité n'a plus de projet, plus d'ambition, plus de vision. Le maire n'a qu'un seul objectif : gérer au jour le jour. Pas de nouveau théâtre, pas de pôle culturel en vue, pas de structures pour les jeunes...

Rupture avec la bureaucratie. La nécessaire refonte du quotient familial injuste dans notre ville est bloquée par les technocrates de la ville. La mise en place de conseils de quartier présents partout hier est interdite par peur de la participation, nouvelle et imaginative...

Rupture avec de mauvaises idées et de mauvaises pratiques. Au centre-ville, on supprime les commerces de proximité (nos kiosquiers), au Grand Ensemble et à la résidence universitaire, des logements sociaux. Comment, alors, assurer "Antony pour tous" ?

Rupture aussi avec les mauvaises pratiques : népotisme et clientélisme sont les deux mamelles de la municipalité et c'est insupportable si l'on veut changer la politique !

"On ne change pas le monde en renversant la table, ni en brûlant la voiture du voisin" dit M. Sarkozy.

Mais, on ne change pas le monde en ne faisant rien comme le fait la municipalité d'Antony?

Agora

Plan local d'urbanisme : la Mairie a décidé son projet



A gauche, la tour HLM n° 8 rue Scherrer en cours de démolition dans le quartier du Grand Ensemble, à droite, l'un des immeubles en construction dans le quartier de la Croix-de-Berny.

Après les réunions du mois de juin sur le PLU, la mairie a rectifié sa copie à la marge. Le groupe " Citoyens et Radical " avait demandé au sein du comité de pilotage (qui regroupe les élus) deux mesures :

La première est la mise en zone non constructible (ND) d'une partie du parc Heller. Cet espace vert qui a fait l'objet d'une bataille homérique dans les années 90 entre les défenseurs du Parc et la mairie sera ainsi mieux préservé, même si pour l'heure aucun projet de nouveau démantèlement n'est annoncé.

La seconde est l'intégration dans tous les nouveaux immeubles, de locaux collectifs pour les vélos et les poussettes et à l'extérieur, des parkings pour les deux roues à moteur. C'est évidemment une mesure qui peut apparaître marginale mais qui amènera, de plus en plus, au quotidien du bien être pour les familles. Ces deux mesures sont des amendements de

bon sens qui vont bien au-delà des clivages politiques. En revanche, " Citoyens à Antony " ne partage pas la vision de l'urbanisme défendue par la mairie. (Suite page 2)

Sommaire

Urbanisme:

La mairie a décidé son projet de PLU p 1, 2

Citoyenneté:

Une Amap à Antony..... p 3

Interconnexion TGV Massy-Valenton:

Les élus "Citoyens et Radical" font le point du dossier avec les responsables régionaux RFF..... p 4, 5

Point de vue:

Présidentielle 2007, Pliée ou pas pliée..... p 6

Les gens d'ici:

Jean Marie David, responsable de la FCPE fait le point de la rentrée scolaire p 8

Bulletin édité par l'association " Citoyens à Antony " Membres du Collectif de rédaction : M. Baldit, M.C Cloison, J.C Desbordes, P. Delmotte, J.P. Duffet, F. Feuillade, J.M.Feuillade, J.F. Homassel, N. Hurtado, J.P. Jaugin, J.F. Moingeon, S.Poinat, P.Rufat. Maquette, secrétariat de rédaction : Collectif AGORA Directeur de la publication : J. M. Feuillade 41, rue Pierre Cot, Antony. tel. : 01.42.37.70.29. Imprimerie spéciale : photocopies- duplicopies Editeur : Association "Citoyens à Antony"

La Mairie a décidé son projet

(Suite de la première page)

Depuis 1983, et l'accession de la majorité actuelle au pouvoir municipal, c'est une gestion libérale des sols qui prévaut dans notre ville.

Une gestion libérale, qu'est ce que ça veut dire ?

- L'absence d'une politique de préemption. La préemption, c'est la possibilité pour la Ville d'acquérir des biens mis en vente par des particuliers. A Antony, elle se pratique au coup par coup parfois pour des motifs peu compréhensibles (comme par exemple l'acquisition d'un pavillon avenue Léon Jouhaux) mais le plus souvent elle n'a jamais été utilisée. Ainsi, le long de la nationale 20, cette procédure aurait pu permettre de bâtir des logements sociaux au lieu de ne voir fleurir que des immeubles de logements privés.

- La gestion des sols est déléguée à la promotion immobilière privée (alternativement Kaufman et Broad, Foncia, Meunier, etc.). Par exemple, le centre ville où les rues Mounié et de la Providence doivent l'essentiel de leur urbanisme actuel à ces promoteurs, qui évidemment négocient au préalable avec la mairie notamment sur les surfaces commerciales. Le plan d'ensemble est le cadet de leur souci car l'objectif prioritaire et logique est de maximiser les profits pour le promoteur. On arrive parfois à bâtir des rues extrêmement denses sans plan de circulation adéquat (la rue Mounié) ou à empiéter sur la voie publique pour permettre plus de constructibilité (surface hors œuvre nette).

Cela entraîne une absence de politique publique de l'urbanisme et ce n'est pas pour rien si les équipements culturels du centre ne sont pas encore rénovés. Ils devront s'intégrer à l'urbanisme privé et non le contraire ce qui est une vision inversée de ce que doit être la régulation par le politique, par exemple, les ZAC de la Croix de Berny et du Noyer Doré sont conçues sur ce même principe : les immeubles privés sont d'abord construits, et ensuite les équipements publics seront aménagés dans les espaces restants : c'est le cas pour le TVM à la Croix de Berny qui devra trouver à se faufiler entre les tours de bureaux, ainsi qu'au Noyer Doré, où aucun équipement public n'est construit avant le lancement des logements privés...

Pour être objectif, la politique de dérégulation n'a pas que de mauvais aspects : ainsi la mise

en place d'un COS de 0.7 sur une grande partie de la ville a été plébiscitée par les ménages acheteurs de maisons qui, lorsque la famille s'agrandit, peuvent ainsi augmenter la superficie de leur logis. Mais elle a aussi de lourds inconvénients dans les quartiers pavillonnaires où les règles peuvent être détournées entraînant la mise en place de projets pas très bien intégrés dans le paysage...

En quoi le projet municipal continue la même politique ?

Concernant le chantier majeur qu'est la dynamisation culturelle du centre ville, la municipalité n'apporte aucune réponse à terme. Pourtant, depuis que le centre est plus dense, il convient de repenser les circulations et l'animation. La ville dispose d'atouts dans ce quartier puisqu'elle possède le Parc Bourdeau, le Théâtre, l'ancien syndicat d'initiative et le cinéma. Une idée est de relier tous ces équipements publics en créant notamment une liaison entre le parc et la rue Mounié. Une autre idée est de réaménager la place du marché. Il serait donc utile de mettre un " emplacement réservé " sur ces lieux pour montrer l'ambition de la ville en la matière

- La politique du laissez faire est aussi celle qui inspire le projet prévu sur l'US Métro. Sur ce terrain, pour toucher des recettes maximales, la RATP a décidé de vendre à des promoteurs privés deux hectares qui longent l'A 86. La mairie aurait pu faire valoir à la régie que ce projet accentuerait encore de la densification, des travaux. Elle aurait pu aussi et de manière encore plus évidente évoquer la cassure urbaine que créera ce mur de 28 mètres de haut (hauteur des immeubles) mais elle n'en fait rien. " Citoyens à Antony " pense qu'il faut raisonner sur l'ensemble des espaces verts sportifs du nord d'Antony pour réfléchir à une évolution. Car nous possédons deux ensembles sportifs d'ampleur : l'US Métro qui accueille des enfants de la ville et la Grenouillère qui est une possession de Paris et des Hauts de Seine. Si nous nous réapproprions la Grenouillère, des synergies pourraient exister entre les deux parcs sportifs avec une ouverture plus grande de ces deux sites sur la population locale. Par contre la disparition du mur lépreux qui borde la N 20 ne serait pas stupide, sinon sans ces évolutions le projet actuel n'est qu'un démantèlement d'un équipement public au profit d'investisseurs privés sans plus value pour les Antoniens !

Association des Amis du Cinéma/Mairie d'Antony

“Brève rencontre” ou “ Nous irons tous au Paradis”?

Le 5 juillet dernier une délégation de l'association des amis du cinéma d'Antony a rencontré Jean-Yves Senant afin de connaître un peu plus les intentions réelles de la municipalité pour le projet de modernisation du “Sélect”. Le maire a présenté les grandes esquisses de son projet. Il souhaite réaliser un cinéma de 700 places sur le site actuel du select. Il estime l'enveloppe budgétaire à environ 6 millions d'euros. Pour réaliser ce projet, il souhaite utiliser l'ensemble de la parcelle, supprimant ainsi les salles associatives, la cour et le passage du “Sélect”. Il envisage la possibilité de réaliser 3 ou 4 salles (plutôt 4) dans un bâtiment d'une hauteur maximale de 17 mètres.

Concernant les activités annexes au sein du “Sélect”, le maire n'a pas d'idées arrêtées. La création d'un espace cafétéria-salon qui fait le consensus serait prévu dans le complexe.

L'objectif est de créer un lieu de diffusion pouvant accueillir 180.000 entrées annuelles contre 100.000 actuellement.

Les travaux imposeraient une fermeture du cinéma. La ville recherche un lieu de substitution pour cette période.

Le maire s'est engagé à mieux concerter et les antoniens et les spectateurs qui font le succès actuel du “Sélect” sans vraiment expliquer comment le ville va s'y prendre. Il a néanmoins accepté de faire de l'Association des Amis du Cinéma un interlocuteur.

Pour l'association beaucoup de questions demeurent.

Vouloir attirer 180 000 spectateurs par an est-il compatible avec une programmation art et essai et un accueil convivial ?

Vouloir utiliser l'ensemble de la parcelle avec une hauteur de 17 mètres de hauteur permet-il le maintien d'un site convivial ?

Est-il possible de faire du Sélect plus qu'un lieu de diffusion ?

Garantir une gestion publique ne serait-il pas mieux assuré dans une structure plus petite ou qui comporte des ateliers pédagogiques (hors commerce) ?

L'enjeu fondamental est de déterminer les caractéristiques du futur “Sélect”. Les réponses au questionnaire de l'association auprès des spectateurs ont donné des éléments importants que la municipalité ne peut ignorer. Enfin, un véritable travail autour des envies des spectateurs doit être mené avant d'envisager tout travaux car l'enjeu est de taille : la modernisation du “Sélect” doit reposer sur deux piliers : la qualité artistique et la convivialité.

Fabien Feuillade

Vie municipale...vie municipale...

Rentrée scolaire :

La municipalité doit faire face à ses devoirs !

Les associations estiment en moyenne à 140 euros le coût de la rentrée scolaire pour chaque enfant. Il s'agit du coût de la rentrée et non du coût d'une année scolaire pour un enfant. En effet, au fil des mois la famille aura à faire face à de multiples dépenses : vêtements, cantine, garderie ou centre de loisirs, coopérative scolaire et autre sortie et spectacle... elle aura également à compléter la liste de fournitures demandée en début d'année par l'instituteur ou l'institutrice... L'allocation de rentrée scolaire, complément de ressources pour les familles à revenus modestes n'y suffira pas... Quant à la participation de la mairie, participation obligatoire puisqu'il est de responsabilité municipale de garantir l'accès gratuit à l'école publique pour tous les élèves, elle est notoirement insuffisante dès lors que les enseignants sont contraints de faire appel aux familles pour doter les élèves des fournitures de bases nécessaires à l'enseignement comme par exemple, cahiers, règles, crayons, gommes et autres taille-crayons... La mairie octroie, en effet, moins de 50 euros par élève et par an pour l'ensemble des fournitures scolaires, livres inclus.

" Citoyens à Antony " à partir de deux listes

de fournitures demandées par les écoles primaires Paul Bert et Adolphe Pajeaud pour les élèves de cours préparatoire a relevé les prix dans une moyenne surface d'Antony. Une famille devra consacrer au minimum 68 euros pour la rentrée pour un enfant, à condition cependant qu'elle n'achète que les produits d'appel en grande ou moyenne surface commerciale. Elle devra déboursier 90 euros environ, si, elle cède à la tentation des marques...et 120 si, elle veut que son chérubin soit au top !

Pour les élus " Citoyens et Radical " les fournitures scolaires sont, selon la loi, républicaine de la responsabilité de la municipalité. Il n'est donc pas normal que les enseignants fassent appel aux familles pour l'achat du matériel essentiel à l'éducation des enfants. Aussi, les élus " Citoyens et radical " ont, dans un courrier adressé au maire d'Antony, demandé la mise en place d'une allocation communale de rentrée scolaire allouée sous conditions de ressources et l'augmentation de la dotation des écoles pour les fournitures scolaires afin que celles-ci puissent prendre en charge la majeure partie des dépenses assumées par les familles.

Pendant les vacances, la mairie n'a pas chômé pour faire sa "com"

Le grand événement de l'été pour Antony ce fut, le 23 juillet, le passage du Tour de France. Notre cité était ville départ. Enfin, pas tout à fait puisque le départ s'effectuait à Sceaux. Pour des raisons de marketing politique, il était nécessaire que le nom de notre ville soit accolé à celui de la ville voisine qui, sur un plan logistique était mieux à même de recevoir cette manifestation. Le coût d'un tel événement pour les contribuables est non négligeable. Aussi, peut-on se demander si c'est un bien pour l'idée qu'on se fait de la République de voir nos édiles, en particulier le maire et le député de la circonscription, s'afficher avec un tricheur. En effet, le porteur du maillot jaune était dopé et donc a usurpé sa victoire. Est-ce un exemple pour MM. Sénant et Devedjian? Ne seraient-ils pas mieux inspirés de développer les lieux de sports amateurs plus sains comme l'US Métro. par exemple, plutôt que cautionner le sport "sale"? D'ailleurs les antoniens ne s'y sont pas trompés puisqu'il n'y a eu que 50 volontaires béné-

voles pour assurer la sécurité preuve d'un engagement quelque peu limité

Deuxième occasion de faire de la com' : le vœu de solidarité à la ville israélienne de Sdérot. Le groupe des élus "Citoyens et Radical" avait proposé que le conseil municipal d'Antony soutienne la population civile de cette ville qui subit régulièrement des tirs de missiles. Afin que la démarche soit pleine de sens, nous avions assorti, unanimement, ce soutien d'une demande que les peuples - israélien et palestinien - puissent vivre dans la paix et la tolérance, ce qui paraît être une position sensée et raisonnable (c'est notamment celle du gouvernement français). Patatras, sur le site internet de la municipalité, pendant quelques jours au mois de juillet, la paix et la tolérance s'étaient évanouis, et ne restait qu'un message de soutien à la Ville associé en outre à un message de Nicolas Sarkozy. Il n'est pas très correct de dévier un geste consensuel et unanime pour en faire une opération de propagande d'un camp contre un autre.

Citoyenneté

Devenir Consom'acteur :

Une alternative citoyenne

Des légumes frais et des fruits de saison, des produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable, c'est ce que souhaite proposer l'Amap d'Antony avec la participation d'un ou plusieurs producteurs. L'Amap, c'est une association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Le principe c'est de rassembler une quarantaine au moins de consommateurs qui, à l'avance, achètent la production du producteur qui, chaque semaine ou tous les quinze jours, livre dans la ville sa production sous forme de paniers. C'est alors un point de rendez-vous pour discuter... Les adhérents ont, en effet, un point commun : le devenir du producteur, du consommateur, le développement durable, l'agriculture biologique, les rapports économiques et sociaux... les convergences entre ruraux et citoyens... Consommateur devient alors "consom-acteur" et s'engage, chaque semaine ou chaque quinzaine, à " acheter " son panier au producteur qui s'est engagé pour sa part à produire légumes, fruits ou produits fermiers selon les conditions définies par un cahier des charges strict répondant aux normes de l'agriculture biologique et incluant également le respect des droits des salariés (refus par exemple du travail non déclaré).

Une première réunion s'est tenue le 21 septembre dernier et a jeté les bases d'une association locale. Toute personne intéressée peut prendre contact avec Jean François Homassel (tél : 06.81.58.69.33) et Jean Marc Feuillade (tél 06.12.96.71.89)

Tour de France à Antony :

Devedjian contrôlé positif !

Le 23 juillet dernier, alors qu'il s'apprêtait à donner le départ de la dernière étape du Tour à Antony, c'est comme maire d'Antony et ministre que Patrick Devedjian fut présenté par les commentateurs de France Télévision. Il est vrai que les absences remarquables des principales figures de la majorité municipale ont permis à l'ancien édile de retrouver un peu de son lustre d'antan...quitte à employer des procédés que l'on croyait révolus.

Interconnexion TGV Massy-Valenton...

Les élus " Citoyens à Antony " font le point avec RFF: **Malgré la pause " électorale "** **le projet menace...**

Les trois élus au conseil municipal " Citoyens et Radical ", Jean François Homassel, Jean Marc Feuillade et Pierre Rufat ont été reçus à leur demande, le 14 septembre dernier par Messieurs Bernard Chaisneaux et Georges Bollon respectivement Directeur régional et Directeur des projets de Réseau Ferré de France (RFF).

Pourquoi les élus de "Citoyens et Radical" ont-ils voulu rencontrer RFF alors qu'ils sont farouchement opposés au projet d'interconnexion TGV tel qu'il est aujourd'hui présenté ? Parce que le silence de l'entreprise publique depuis la fin de la " concertation " en 2005 interroge : veut-on endormir les Antoniens en attendant la bonne fenêtre de tir ou le projet est-il en panne ?

le rappel du projet

Les responsables de l'établissement public RFF tiennent, dans un premier temps, à rappeler la nature du projet. Il s'agit d'aménager la ligne Massy-Valenton afin de permettre le passage d'une vingtaine de rames TGV supplémentaires par jour pour répondre au développement du réseau national de trains à grande vitesse notamment dans les prochains mois avec la mise en service de la nouvelle ligne Paris Strasbourg puis dans les prochaines années l'extension du réseau vers l'Espagne et l'Italie. Au total, le nombre de trains passerait d'une quarantaine actuellement à une soixantaine maximum. Les travaux, notamment ceux envisagés sur Antony, doivent régler à terme les problèmes de confrontation entre les réseaux de trains à grande vitesse et RER C. Ils permettraient également d'accroître le trafic RER portant la fréquence des rames d'une demi-heure actuellement à quinze minutes (NDLR : ce qui, doublant le trafic actuel, conduira à une augmentation quotidienne d'environ 80 rames supplémentaires). Selon RFF, le transport de marchandises n'est pas concerné par le projet. Le nombre de convois quotidiens - sept en moyenne - ne devrait pas augmenter dans un premier temps compte tenu de la conjoncture dégradée du fret SNCF.

Pour Antony les travaux prévus concernent la zone comprise entre le pont des Garennes jusqu'à la limite de Massy. Il s'agira, en bordure du chemin latéral, de créer une voie spécialement affectée au trafic TGV en déplaçant les voies RER-B vers la rue des Chênes.

Sur cette partie de territoire communal où convergent les lignes RFF/SNCF, RER C et RER B ce sont donc dans les prochaines années près de six cent trains qui circuleront chaque jour dans ce secteur.

Parallèlement, RFF et la Région Ile de France ont lancé les études pour supprimer le

passage à niveau de la rue Mirabeau. Les différentes hypothèses présentées excluent l'enfouissement des voies et préconisent la réalisation d'un passage routier souterrain qui modifiera sérieusement l'équilibre de ce quartier.

Questions des élus Citoyens :

Où en est-on du projet RFF?

Le directeur régional de RFF confirme que le sort du projet est dans les mains de la Région. Elle est le seul financeur à ne pas avoir signé la convention de financement. Elle avait demandé dans un premier temps la mise en place de la concertation : celle-ci, organisée en 2005, a été sans appel : pour plus de trois mille participants le rejet est quasi unanime ! De ce fait, RFF a décidé de proposer des améliorations au projet qui représentent 6 M€ que doivent financer l'entreprise publique mais aussi les autres financeurs, la Région Ile de France mais aussi le Département et la Ville d'Antony. Tous les financeurs ont accepté sauf les trois derniers.

La Région, en janvier 2006, a pris deux décisions : demander une étude pour vérifier la viabilité des solutions alternatives et d'autre part, permettre le financement éventuel des mesures compensatoires. Il semblerait que l'étude ne soit pas lancée.

RFF n'en sait pas plus sur les intentions de la Région, et attend donc la signature, estimant que des efforts ont été consentis pas tous.

Où en est-on du projet de passage à niveau ?

Le projet est dans les mains de la municipalité depuis plusieurs mois. C'est à la Ville de donner son feu vert sur une des solutions proposées par RFF, et l'entreprise publique n'a toujours pas reçu de réponse officielle...

(NDLR : le maire ne souhaitant pas d'événement, à la veille d'échéances politiques importantes, prendre une décision qui pourrait être préjudiciable aux candidats de l'actuelle majorité présidentielle !).

Les responsables RFF n'excluent pas le passage en force. Ce passage à niveau présente des risques à leurs yeux (le ratio entre le nombre de trains passant et le nombre de voitures arrivant est supérieur au niveau jugé non dangereux) et doit donc être supprimé affirment-ils. Une enquête publique sera prescrite. ...si la situation devait être bloquée alors nous trouverions bien un préfet pour prendre la décision comme cela a été fait à Franconville.

Evidemment, les résistances au projet ont bouleversé le planning initialement envisagé par RFF. Au mieux, si toutes les hypothèses étaient levées - ce qui semble tout à fait improbable dans le contexte pré-électoral actuel - les travaux ne pourraient être entrepris que d'ici deux ans pour l'interconnexion et quatre à cinq ans pour la suppression du passage à niveau.

Quelles sont les conséquences du retard du projet d'interconnexion ?

Pour les responsables RFF, la situation est désormais claire. L'action des opposants au projet a fait prendre un retard d'au moins quatre ans sur le planning originel, retard qui ne permet plus désormais d'interconnecter la ligne Paris Strasbourg en juin 2007 dans les conditions prévues par le projet. L'interconnexion se fera toutefois, les TGV reliant Strasbourg à Bordeaux et autres destinations vers l'Atlantique circuleront sur cette ligne. Dès juin prochain, sept TGV emprunteront, au ralenti, ce tronçon, sans aucun aménagement supplémentaire. RFF perd donc " treize trains " supplémentaires. La question que l'on peut légitimement se poser est la suivante :

Est ce que c'est un projet d'intérêt général que de sacrifier un peu du cadre de vie des 7500 antoniens concernés pour 13 trains en plus ? Si le projet permettait de faire passer des centaines de trains et relier des régions de manière globale, la question se poserait différemment mais là on voit bien que ces travaux ne sont qu'un cautère sur une jambe de bois.

Pourquoi le Barreau Sud n'est pas la solution alternative à l'aménagement de la Ligne Massy-Valenton?

Beaucoup de riverains évoquent le barreau sud comme l'alternative à l'aménagement de

Interconnexion TGV Massy-Valenton

la ligne, mais en fait ce n'est pas comparable pour RFF. Le "barreau sud" n'a de sens pour RFF que si on fluidifie l'ensemble du trafic TGV en région Ile de France. Autrement dit, on ne fait pas un projet en site propre si les réseaux auxquels ils se raccordent ne sont pas améliorés et c'est valable notamment dans la partie Paris Lyon. Dès lors, on peut opposer le projet actuel à 100 M€ à un projet de 2 à 3 000 M€... En outre, le second projet est faisable à ...vingt à vingt cinq ans. En clair, la solution provisoire préconisée par l'actuel projet est une solution pour au minimum un quart de siècle... voire davantage !

Pourquoi, si le "barreau sud" est une solution à long terme ne pas réaliser l'enfouissement des voies, possible à plus court terme ?

Pour RFF, l'alternative proposée par les opposants au projet, oeuvrant pour une solution en souterrain (couverture ou encaissement) induit des financements, voire des solutions techniques qui à ce jour n'ont jamais été envisagées.

RFF n'est pas hostile à cette alternative mais précise qu'il faudra que les financeurs mettent la main à la poche pour financer la différence entre le coût actuel, amortissable et le coût de cet autre projet. RFF ne financera pas le projet au delà de 100 M€.

Pour les responsables RFF, soit le projet actuel se fera, soit il ne se fera pas. S'il se fait, ce sera dans les conditions présentées lors de la concertation de juin 2005, sans autre protection que celles prévues rue des chênes et chemin latéral. RFF considère que seule la partie concernée par les travaux est susceptible de bénéficier de quelques protections et exclut tout autre aménagement sur le tracé Massy-Valenton qui n'aura à subir que le passage des trains sans autres nuisances que le bruit qu'ils provoquent :

Si le projet ne se fait pas, RFF utilisera les possibilités techniques existantes : soit le passage d'une dizaine de TGV supplémentaires par jour dans les conditions actuelles, c'est à dire sans aménagements ni protections nouvelles par rapport à ce qui existe . Les élus " Citoyens à Antony ", sans détours, rappelant leur hostilité au projet tel qu'il est aujourd'hui présenté, les élus " Citoyens et radical " ont tenu à souligner combien ils sont attachés au développement du réseau TGV dès lors que les intérêts respectifs sont pris en compte. Ils rappelaient alors le sens de leur démarche visant à obtenir des pouvoirs publics - l'Etat, les régions mais aussi RFF qui vend les droits de passage - des moyens financiers complémentaires permettant soit



d'enfouir les voies sur le tracé Massy-Valenton, soit à accélérer la réalisation du "barreau sud" en site propre en maintenant, en l'attente, la situation qui prévaut aujourd'hui sur ce tronçon.

Nous avons posé deux questions essentielles :

Pourquoi ne pas accepter l'abaissement des voies au niveau du passage à niveau ?

Avantage de cet abaissement : garder la configuration actuelle de la Rue Mirabeau et donc ne pas casser le quartier en deux ; en outre, les trains de fret ne pourraient plus passer sur cet axe car la pente est trop forte.

Nous avons reçu une fin de non recevoir alors que si ce projet était mis en œuvre, les antoniens ne supporteraient plus le fret la nuit (appelé à se développer).

Pourquoi ne pas accepter partie ou totalité de la couverture ?

Le projet que défend "Citoyens" et ses élus, c'est le décaissement et la couverture des voies (ou enterrement) qui permet de minimiser les nuisances du passage des trains. Ce n'est pas le projet pour lequel RFF a été mandaté nous ont rappelé les cadres régionaux de l'entreprise. Comme nous signalions qu'à Neuilly, par exemple, ou à Rueil, l'enfouissement de voies routières était décidé pour complaire aux habitants de la ville dans un cas, ou aux amoureux de la nature dans l'autre, RFF concède cela mais explique que le coût est trop élevé au regard des nuisances qui ne sont pas si importantes selon elle dans notre ville.

RFF et la Région Ile-de-France ne sont pas sur la même "ligne"

D'évidence, l'exécutif régional et RFF ne sont pas sur la même "ligne". En effet, RFF considère que le "barreau sud" en site propre n'est qu'une réponse partielle aux besoins du développement du réseau de trains à grande vitesse puisque le réseau sud déjà saturé exige une solution plus globale prolongeant l'inter-

connexion Massy-Valenton jusqu'au triangle Colbert distant d'au moins une trentaine de kilomètres au sud de Valenton.

La Région Ile de France dans son projet de révision du Schéma directeur régional (SDRIF) et dans le futur contrat Etat Région 2007/2013 n'envisage pour sa part que le lancement des études pour la réalisation du barreau sud entre Massy et Valenton.

En séance publique, le Président du Conseil régional d'Ile de France, dans une communication sur les " orientations régionales 2007-2013 pour le contrat de projet Etat-Région et les fonds structurels européens " précisait dans le rapport présenté à l'assemblée régionale le 22 juin dernier : " pour la période 2007-2013, les perspectives suivantes peuvent être envisagées : ...la perspective d'une nouvelle interconnexion des TGV reliant en souterrain Massy à Valenton, avec possible gare à Orly, comme enjeu de mobilité longue distance à l'échelle du Bassin Parisien pourrait être mise à l'étude ". Déclaration confirmée dans les jours suivants par une délibération relative au SDRIF et Contrat Etat Région " pour une vision régionale pour l'Ile de France - les orientations de la Région pour la révision du schéma directeur, dont nous publions ci-dessous les extraits qui démontrent l'inadéquation entre le projet Régional et les besoins exprimés par RFF.

" inscrire une ligne TGV d'interconnexion Sud en souterrain pour mailler les lignes TGV (Nord, Est, Méditerranée, Atlantique) et placer l'Ile de France au cœur des relations entre Méditerranée et Nord-Ouest Européen, pour permettre un meilleur fonctionnement des services franciliens sur le barreau Massy-Valenton, pour porter le développement des pôles de Massy et d'Orly-Rungis où une gare nouvelle peut être envisagée en correspondance avec l'aérogare, le tramway et Orlyval... "

L' inadéquation entre les besoins exprimés par RFF et les projets de la Région Ile de France est évidente. Cette inadéquation fait et fera peser sur les antoniens concernés par l'interconnexion TVG de lourdes incertitudes...pendant un quart de siècle

**Jean Marc Feuillade
Jean François Homassel**

Présidentielle 2007:

Pliée ou pas pliée?

Le MEDEF et ses supports médiatiques propriétés de Mrs Bouygues, Lagardère, Dassault et consorts ont choisi les candidats du second tour de l'élection Présidentielle 2007, à savoir M. Nicolas Sarkozy et Mme Ségolène Royal.

Pour M. Sarkozy qui cumule les fonctions de Président de l'UMP, Président du Conseil Général des Hauts de Seine, de Ministre d'Etat et Ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire et qui entonne sur tous les tons (avec ou sans orchestration de Mrs Halliday et Doc Gynéco) l'air de la rupture, il sera difficile de faire oublier ses années d'allégeance aux gouvernements de Mrs Raffarin et De Villepin (recrudescence des actes avec violence, 22 milliards d'exonération de charges pour les entreprises sans compter celles promises pour juillet 2007, légère décade du chômage entre 8 et 9% grâce surtout à des mesures aidées supprimées par idéologie en 2002 et aux départs en retraite, croissance économique et pouvoir d'achat en berne malgré les effets d'annonce de M. Breton [plus alerte que lorsqu'il était au conseil de surveillance de Rodhia], reniement à propos de ses engagements sur la non privatisation d'EDF). Bonimenteur, doté d'un ego surdimensionné et passé maître dans l'art consommé de la mise en scène, il surfe sur les vagues de l'opinion générale adaptant ses discours au gré des résultats des sondages et des sensibilités de ses interlocuteurs. Il est tour à tour, libéral populiste, chantre de l'ordre moral, sirène de l'électorat d'extrême droite, pourfendeur du code du travail et des lois sociales au service du MEDEF, admirateur de l'agressivité de l'Amérique du Président Bush et de la déréglementation sociale de M. Blair, promoteur de lois liberticides et d'une politique de l'immigration arbitraire,.... Il a des avis sur tous les sujets même s'ils contredisent ceux de la veille dans sa croisade revancharde contre l'esprit de mai 1968 dans le sillage de M. De Villiers.

Mme Royal (PS), Enarque, égérie de "l'ordre juste", qui cumule les fonctions de Député PS et de Présidente du Conseil Régional de Poitou-Charentes, adoubée par son concurrent de l'UMP préfère l'OPA sur l'appareil du PS plutôt que le débat démocratique avec ses challengers du PS et le mouvement des jeunes socialistes. Engluée dans le brouillard de la pensée Blairiste, elle exhibe la rigueur martiale de son action régionale comme la panacée d'une méthode de gouvernement. Souhaitons que le flou de son projet présidentiel se distinguera de la gestion de l'eau en Poitou-Charentes qui a abouti à assécher et à polluer les nappes phréa-

tiques de ses terres d'élection.

Qui fera de l'essor de la créativité par l'éducation et la recherche - innovation une vraie priorité ?

Qui mettra réellement les sujets de l'environnement, source de la vie, au cœur de son programme: culture des OGM, pollution des eaux et de l'air, raréfaction du pétrole et sources d'énergie renouvelable, désordres climatiques et déchets, pandémies mondiales... M. François Bayrou propose bien de créer un poste de vice-Premier Ministre, mais de quels moyens supplémentaires, réglementaires et financiers, disposera-t-il vis à vis du lobby des industriels? La préservation de l'environnement est inscrite dans la constitution, pour quels effets quand le droit de polluer fait l'objet d'un marché ?

La France devra-t-elle se soumettre à la "flexiprécarité" (CNE généralisé) produit de "l'économie sociale de marché" et du nouvel "ordre mondial" ?

Quelle Europe et pour servir quels intérêts ? Les électeurs seront-ils consultés par référendum ou un texte à vocation constitutionnelle sera-t-il concocté dans l'ombre des cabinets ministériels et voté par les parlementaires à la sauvette ?

Qui abordera le sujet du bilan de la réforme des retraites et ses perspectives de révision en 2008 ?

Les problèmes sociétaux feront-ils les frais du retour à l'ordre moral et à la xénophobie ?

Jean Pierre Duffet

Office municipal HLM:

Les élections auront lieu le 9 décembre

Les locataires de l'office public municipal de HLM de la ville d'Antony vont être appelés à désigner leurs représentants au conseil d'administration le 9 décembre prochain. Tous les titulaires d'un bail avec l'office peuvent être candidats sur des listes présentées par des associations déclarées de locataires. Une restriction imposée par l'office, les locataires en situation de retard de paiement de loyer seront exclus du droit de vote et d'éligibilité dès lors qu'ils n'ont pas conclu de d'accord avec l'office pour résorber leur dette... ignoble décision qui privera du droit de vote les familles en difficultés sociales.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro, sur l'importance de ce scrutin, un outil de démocratie qu'il convient d'utiliser face à l'opacité de la gestion municipale de l'office HLM.

L'hôpital (public) au secours des cliniques (privées)



Pendant quelques jours, de l'inauguration de la foire aux fromages, au vendredi suivant, l'hôpital privé d'Antony a arboré une immense banderole dénonçant la décision gouvernementale d'imposer une baisse des tarifs temporaires. Il a suivi le mot d'ordre de la fédération de l'hospitalisation privée et s'est mise en grève le mardi 19 septembre: report des interventions programmées (y compris des césariennes), fermeture des urgences, orientation vers le secteur public...

Le gouvernement a imposé, pour les trois derniers mois de l'année, une baisse de 2,8% sur les actes remboursés par l'assurance maladie pour juguler la hausse des dépenses de maladies constatées dans le secteur privé. Ce dérapage est estimé à 200 millions d'euros par rapport aux objectifs fixés par la loi alors que la mesure de restriction aboutira à une économie de 60 millions d'euros. En parallèle, l'effort demandé au secteur public hospitalier est près du double. Sans doute la méthode du ministère de la Santé est-elle critiquable, aussi peu respectueuse du dialogue avec le secteur privé qu'avec les partenaires sociaux. Mais face à ce "dérapage", selon le ministère, une mesure s'imposait. Il est piquant de voir les cliniques privées qui s'affichent comme de bons gestionnaires s'opposer à une mesure de réduction des déficits publics et orienter leurs patients vers le secteur public.

Pierre Rufat

Dernière minute : L'opération "rebellion" n'aura duré que quelques jours, la Générale de Santé a, en effet, rapidement plié ses banderoles...

Vous avez quelque chose à dire?

Vous voulez être entendu?

Prenez la parole!

Agora vous offre cette tribune

Adressez votre texte à "Agora"

41, rue Pierre Cot

92160 Antony

Tél: 01.42.37.70.29

Dans les quartiers... dans les quartiers

Grand Ensemble:

Des noms de rues "réservés" au quartier

Une fois n'est pas coutume, les élus de l'opposition ont été amenés à participer à une réunion sur le Grand Ensemble : s'agissait-il de définir le programme de logements (sociaux ou non), celui des équipements publics, s'agissait-il de définir un plan de circulation. Non car il ne faut pas rêver, et la démocratie participative comprise par la municipalité n'est pas encore arrivée là. L'opposition était requise pour donner son avis sur les noms des rues qui vont être construites dans le Grand Ensemble. L'une est une rue bordée de bouleaux entre les tours

Les bâtiments et la voirie en construction dans le Grand Ensemble.



Scherrer, l'autre est le prolongement de la rue de Mégève, et la troisième est la rue qui va desservir les immeubles qui ont succédé au Grand L. Les noms que la commission a sorti de son chapeau sont les suivants : Schoelcher, Senghor, Luther King et Gandhi ainsi que deux résistants Antoniens, André Pasquier et Simone Séailles. On peut s'interroger sur le fait que ce soit précisément au Grand Ensemble avec une lourdeur et une démagogie certaine que les noms des quatre premiers personnages célèbres soient proposés. Comme si dans ce quartier mosaïque, il fallait des personnages étrangers, comme si on déniait une fois encore au Grand Ensemble le fait d'appartenir vraiment à Antony. En effet, on ne propose pas dans les quartiers "de standing" ces noms là comme s'ils étaient réservés à un quartier. Drôle de conception de la République contraire pourtant à ce que disent politiques de droite et de gauche et notamment les chef de l'Etat en disant vous êtes tous et toutes des filles de la République. Encore plus drôle quand on sait que les habitants du quartier n'ont pas eu voie au chapitre !

Travaux dans la ville:

On avance à pas comptés

Les travaux de l'école de la Croix de Berny ont démarré en douceur puisque les grues ne sont apparues qu'au mois de septembre. On espère cependant que la future école pourra bien ouvrir à la rentrée 2007 car le fonctionnement actuel n'est pas idéal tant pour la vie scolaire que pour les activités extrascolaires puisque les centres de loisirs - maternel et primaire - ont été éclatés perturbant la vie des enfants de l'école de la Croix de Berny et ceux des quartiers alentours.

Les travaux de voirie devaient prendre un essor important cette année mais là encore le programme ambitieux annoncé semble caler : si la rue du Clos de l'Abbaye est presque terminée, en revanche, la rue de la Paix, la rue Esther et la rue Charles Lebeau par exemple en sont encore au stade soit des travaux d'assainissement soit des travaux de mise en souterrain des réseaux. L'abandon à la Communauté d'agglomération des travaux d'assainissement et le fait d'avoir confié au SIPERREC les travaux d'enfouissement étaient peut-être une bonne idée financièrement puisque

des économies à court terme pouvaient être réalisées, mais sur le long terme, l'efficacité et l'utilité de ces délégations sont loin d'être avérées.

D'autres travaux aussi qui traînent et qui manquent d'ambition ce sont ceux de l'arrivée du TVM. Entre Fresnes et Antony, le contraste est saisissant : dans la commune limitrophe du Val de Marne, l'arrivée du bus en site propre est l'occasion d'un partage nouveau de la voirie tandis qu'à Antony, la voie du TVM zigzague, coincée entre plusieurs voies de circulation automobile, montrant le peu de cas que fait la municipalité de ce transport en commun.

Ci dessous, les travaux rue Esther



Inauguration de l'arboretum en centre ville



L'arboretum du parc Raymond Sibille

Citoyens et Radical était le seul groupe d'opposition présent à l'inauguration de l'arboretum du parc Raymond Sibille qui permet désormais de mieux connaître la soixantaine d'espèces d'arbres différentes qui peuplent le parc. On ne peut que se réjouir de cette initiative née de la rencontre de la municipalité et d'une botaniste amatrice qui a décidé de recenser les arbres remarquables de la Ville.

Notre joie serait complète si de plus en plus cette politique de conservation des arbres dans les parcs se révèle être un paravent devant une systématisation de la disparition des arbres d'alignement : on se rappelle du massacre à la tronçonneuse du Boulevard Pierre Brossolette, mais on peut évoquer également la chronique d'une mort annoncée, celle des peupliers de la rue du chemin de fer que la ville souhaite voir disparaître.

Dimanche, une association "Berny-Léon Blum" distribuait un tract à l'entrée du parc Raymond Sibille. Cette association a fait le compte des arbres de l'avenue Léon Blum, des beaux marronniers. Ils étaient 145 il y a 10 ans, et ils ne sont plus que 118 aujourd'hui. La mairie, selon l'association, prévoit l'abattage total de ces arbres et le remplacement par d'autres espèces. Pourtant, comme le dit l'association "les arbres d'alignement font partie de l'histoire et du patrimoine visuel de nos rues...Par ailleurs, leur utilité en termes d'ombrage sur les trottoirs, de régulation thermique...n'est plus à prouver."

Alors, l'association se mobilise, et on espère qu'elle sera entendue, car il ne faut pas opposer les arbres des parcs à conserver et les arbres des rues à bannir...

“L'ardoise” peut être lourde pour les familles...

Interview de Jean-Marie David, représentant de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et administrateur au conseil départemental de la FCPE 92

Agora : Comment s'est déroulée la rentrée scolaire à Antony ?

J.M.D : La rentrée 2006 a été une rentrée classique avec son lot habituel de bonnes et mauvaises surprises. Il n'y a eu qu'une fermeture de classe sur la ville (ce qui était prévisible) malgré des effectifs en baisse. Le remplacement des enseignants absents est toujours difficilement assuré. Le phénomène est plus flagrant dans le second degré où il n'est pas rare de voir des classes avec 2 à 3 professeurs absents et non remplacés pendant les premières semaines du mois de septembre.

La nouveauté de cette année concerne le calendrier scolaire dans le premier degré. En effet, la rentrée s'est effectuée le 1er septembre au lieu du 4 pour permettre de libérer un nombre de samedis plus important que les années précédentes. Cette mesure répond à une demande des parents mais on peut regretter le manque de concertation et l'annonce très tardive au mois d'avril. Il y a donc eu de l'absentéisme à la rentrée.

La surprise des associations de parents d'élèves a été grande lorsqu'on a découvert à la lecture de ce calendrier, que le jour des élections des délégués de parents correspondait à un samedi libéré de classe pour les enfants. Il a donc fallu de nouveau changer ce calendrier.

Enfin cette année, nous avons pu constater des dysfonctionnements dans les inscriptions pour la classe de tout petits (2 ans) au Noyer Doré. Des familles ont appris le jour de la rentrée que leur enfant n'était pas inscrit sur la liste de la mairie. L'intervention des délégués de parents pour permis de remédier à cette situation conflictuelle.

Agora : Quelle est l'importance des élections des délégués de parents d'élèves des 13 et 14 octobre ?

J.M.D : Les élections représentent toujours une échéance importante dans la vie des associations de parents d'élèves. C'est le moment pour présenter à l'ensemble des parents, les différentes idées que nous défendons pour l'école publique. Les élections permettent de désigner les délégués dans les instances comme les conseils d'école dans le premier degré ou les conseils d'administration des collèges et des lycées. Ces instances décident du fonctionnement des établissements, les parents doivent y être représentés. Cette année, le résultat des élections déterminera également la répartition des 7 sièges de la caisse des écoles où les membres ont un mandat de 3 ans.

Les élections des délégués de parents ont donc une importance essentielle dans la vie scolaire aussi bien dans le premier de gré que dans le second. Le bureau de vote est ouvert pendant 4h le

vendredi après-midi ou le samedi matin en fonction des établissements. Il y a trois principales associations de parents sur Antony. La FCPE est la plus représentée sur la ville avec 55% des suffrages.

Agora : Quel est le rôle des parents d'élèves dans la vie scolaire ?

J.M.D : Le rôle des délégués de parents d'élèves consiste à représenter les familles au sein des conseils d'école et des conseils d'administration. Ils participent activement à la vie de l'établissement. Ils font le lien entre les familles et les enseignants ou l'administration de l'éducation nationale. Nos interlocuteurs sont également les élus de la mairie, du conseil général et du conseil régional. Nous nous impliquons dans l'organisation d'activités diverses comme la traditionnelle fête de fin d'année dans les écoles mais aussi la tenue d'une bibliothèque ou d'un atelier informatique et bien d'autres choses.

Les délégués de parents participent aux projets pédagogiques des écoles et des établissements, et sont informés des actions liées à l'entretien du patrimoine immobilier des bâtiments scolaires, et à la définition des budgets associés.

Les délégués FCPE soutiennent toutes les initiatives permettant :

- la gratuité des fournitures scolaires,
- le droit à l'école maternelle dès 2 ans, si les parents le souhaitent,
- un accueil adapté aux enfants : effectifs, rythme de vie, locaux...
- l'enseignement des langues et des nouvelles technologies,
- l'intégration des enfants malades ou handicapés
- une meilleure articulation école-collège et collège-lycée
- des méthodes pédagogiques adaptées aux besoins des élèves
- une meilleure prise en charge des jeunes en difficulté au niveau éducatif, social et médical
- une préparation réelle à l'orientation
- la qualité de la restauration,
- l'amélioration du dispositif de santé scolaire,

Agora : Quel est le coût de la rentrée pour les familles ?

J.M.D : La rentrée scolaire est source de dépenses et " l'ardoise " peut être lourde pour les familles. Dans chaque établissement, la collectivité de rattachement finance la scolarité des élèves selon ses choix budgétaires. La mairie pour les écoles, le conseil général pour les collèges et le conseil régional pour les lycées. Concernant Antony, le financement municipal est inférieur à 50 euros par enfant. Ceci n'empêche pas qu'un grand nombre de fournitures de base comme des cahiers, des stylos, des classeurs et même des ra-

mettes de 500 feuilles de papier sont demandées aux familles. Le budget à la charge des familles se situe entre 40 et 80 euros par enfant.

Agora : L'effort de la mairie pour l'entretien des bâtiments scolaires est-il suffisant ?

J.M.D : Les travaux dans les établissements ont longtemps été un sujet épineux entre la ville et les délégués de parents. Tout le monde souhaite le meilleur pour l'école fréquentée par son enfant. La situation s'est améliorée lorsque la mairie s'est décidée à traiter le sujet dans son ensemble avec les directeurs d'école et les parents d'élèves. Nous avons ainsi la possibilité d'interpeller les élus quant aux décisions municipales sur les travaux au cours d'une réunion annuelle de présentation. Au préalable, les délégués auront pris connaissance des besoins et des demandes de leur école auprès du directeur(trice) de l'école. Actuellement, Antony reconstruit l'école de la Croix de Berny. C'est un chantier important et suivi de près par les parents du secteur. Le planning prévoit l'ouverture de cette nouvelle structure à la rentrée 2007. Le point le plus sombre des travaux concerne les écoles maternelles. Je pense que l'effort d'entretien des bâtiments n'a pas été le même sur les écoles élémentaires et maternelles. Le retard est conséquent pour accueillir les plus petits dans de bonnes conditions.

Agora : Quelles sont les propositions de la FCPE pour améliorer la vie scolaire à Antony ?

J.M.D : J'échange régulièrement avec des parents d'autres villes du département. Aucune commune n'est parfaite sur le sujet mais la ville d'Antony ne fait pas partie des " mauvais élèves ". On peut toujours chercher à améliorer les choses surtout lorsqu'il s'agit de l'enseignement de nos enfants. Je pense qu'un effort conséquent doit être fait sur l'école maternelle comme je l'ai évoqué précédemment. Il est possible d'améliorer encore la concertation entre le service des affaires scolaires et les associations de parents d'élèves. Souvent, il est nécessaire d'engager un rapport de force pour faire valoir les arguments des familles.

Les règles de fonctionnement des inscriptions dans la classe des 2 ans doivent être définies et appliquées sans ambiguïté. Il en va de même avec les demandes de dérogation où le clientélisme est pratique courante. Les fournitures scolaires doivent être mieux prises en charge par la collectivité pour que chacun ait sa chance d'étudier dans les meilleures conditions surtout lorsqu'on évoque l'égalité des chances. Enfin comme le débat politique l'évoque actuellement, la suppression de la carte scolaire serait catastrophique pour la mixité sociale dans les écoles collèges et lycées.

Entretien réalisé par Jean Pierre Jaugin